

[Traduction]

RADIO-CANADA**LE PROGRAMME D'EXTENSION DES SERVICES DE
TÉLÉVISION DANS LES RÉGIONS ÉLOIGNÉES**

M. Elias Nesdoly (Meadow Lake): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre chargé de la Société Radio-Canada. Étant donné que Rankin Inlet a maintenant la télévision et que beaucoup de collectivités plus importantes du nord de la Saskatchewan et d'autres régions du Canada n'ont toujours pas un service de télévision canadienne, le conseil d'administration de Radio-Canada a-t-il présenté pour étude et approbation par le secrétaire d'État, et subséquemment pour approbation par le cabinet, un programme accéléré d'extension des services de télévision?

L'hon. James Hugh Faulkner (secrétaire d'État): Oui, monsieur l'Orateur. Mon ministère et Radio-Canada sont actuellement en pourparlers au sujet d'un plan accéléré.

M. l'Orateur: La présidence accordera la parole au député de Grenville-Carleton, puis au député de Peace River après quoi nous passerons à l'ordre du jour.

* * *

L'AGRICULTURE**EST DE L'ONTARIO—LES PLUIES ET L'EMPÊCHEMENT DES
SEMILLES—DEMANDE D'AIDE EN FAVEUR DES
CULTIVATEURS**

M. Walter Baker (Grenville-Carleton): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question au ministre de l'Agriculture. Étant donné les difficultés grandissantes qu'éprouvent les fermiers de l'Est de l'Ontario et d'autres régions du Canada à cause des pluies qui les empêchent de semer, le ministre s'est-il réuni avec ses homologues provinciaux et les organismes agricoles pour mettre au point des plans d'urgence en vue d'aider ces fermiers d'une façon plus généreuse que l'année dernière?

L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture): Monsieur l'Orateur, j'ai discuté de la situation en Ontario vendredi dernier avec le ministre de l'Agriculture de l'Ontario, l'honorable William A. Stewart. Ses fonctionnaires et les miens s'entretiennent de cette question depuis lors. Nous examinons ce qu'il faut faire et comment le faire.

* * *

LA SITUATION ÉCONOMIQUE**LE PROJET DE RÉGIE DES PRIX ET DES SALAIRES—LES
ENTRETIENS FÉDÉRAUX-PROVINCIAUX AU SUJET DE LA
LÉGALITÉ**

M. G. W. Baldwin (Peace River): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser au premier ministre une question qui découle des questions précédentes. Le premier ministre a-t-il révélé aux chefs des gouvernements provinciaux, lors de leur récente réunion, les détails du plan d'urgence destiné à lutter contre l'inflation et les justifications et pouvoirs juridiques relatifs à ce plan et les premiers ministres provinciaux se sont-ils déclarés satisfaits des pouvoirs juridiques invoqués par le gouvernement fédéral à l'égard de ce plan d'urgence?

Questions orales

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, la réponse est non à la première partie de la question. En fait, on ne les a pas demandés. Comme je l'ai dit en réponse à la question précédente, la question a été discutée de façon générale, mais on n'a pas demandé au gouvernement fédéral de parler de ce plan d'urgence pour le contrôle des prix et des salaires, plan auquel on s'est d'abord opposé.

M. l'Orateur: L'ordre du jour.

* * *

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE**DÉCLARATION HEBDOMADAIRE**

M. Baldwin: Monsieur l'Orateur, puis-je demander au leader du gouvernement à la Chambre s'il s'est livré à une méditation transcendente suffisante avec le premier ministre et ses autres collègues pour pouvoir nous dire quels seront les travaux de la Chambre la semaine prochaine?

M. MacEachen: Monsieur l'Orateur, les travaux de la Chambre aujourd'hui sont une forme de méditation transcendente. Ils auront certainement le même résultat à la fin de la journée.

Des voix: Bravo!

M. MacEachen: En d'autres termes, aujourd'hui est un jour réservé à l'opposition. Demain nous continuerons le débat sur le bill tendant à modifier la loi de l'impôt sur le revenu (n° 2), qui doit être suivi par d'autres mesures au nom du ministre des Finances comprenant le bill tendant à modifier la loi de l'impôt sur le revenu (n° 3), le bill sur la taxe d'accise et le bill concernant le Tarif des douanes. Lundi, on reprendra l'étude des mesures inscrites au nom du ministre des Finances. Mardi, nous aurons un jour réservé à l'opposition.

Mercredi et jeudi de la semaine prochaine j'aimerais que nous passions à la deuxième lecture du bill visant à modifier la loi sur la Commission d'appel de l'immigration, dont, je l'espère, la première lecture aura lieu lundi, suivi du bill concernant les Jeux olympiques d'été, du bill concernant le Régime des pensions du Canada et de la modification de la Loi sur la libération conditionnelle des détenus. Vendredi sera un jour réservé à l'opposition. Le mardi 26 juin sera le dernier jour réservé à l'opposition.

Puisque je traite des travaux de la Chambre, puis-je me rapporter à l'article 2(3) du Règlement qui se lit comme suit:

La Chambre ne siégera pas le jour de l'An, le Vendredi saint, le jour fixé pour la célébration de l'anniversaire du Souverain, la fête de Saint-Jean-Baptiste, la fête du Dominion, la fête du Travail, le jour d'actions de grâce, le jour du Souvenir et le jour de Noël.

Le 1^{er} juillet, ainsi que vous le savez, tombe un dimanche, mais, aux termes de la loi et du Règlement, si je comprends bien, la Chambre ne siégera pas le lundi 2 juillet. La Saint-Jean-Baptiste est aussi mentionnée dans le Règlement et cette fête tombe également un dimanche, mais aucune disposition ne prévoit un déplacement semblable de la fête de la Saint-Jean-Baptiste. Étant donné toutefois que cette fête est célébrée le lundi, j'ai pensé que les députés aimeraient peut-être que la Chambre ordonne qu'elle ne siégera pas le lundi 25 juin.